

## APPEL D'OFFRES

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 13h30 à la date ci-dessous, au bureau d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville à l'attention du secrétaire d'arrondissement, 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal, H2N 2H8, pour :

<b>Catégorie :</b>	Travaux de voirie
<b>Appel d'offres :</b>	S-AC-2022-008
<b>Descriptif :</b>	Travaux de mesures d'apaisement aux Écoles Louis-Colin, Sourp Hagop, Alice-Parizeau et Saint-André-Apôtre (PSAÉ 2022)
<b>Date d'ouverture :</b>	5 avril 2022
<b>Dépôt de garantie :</b>	10 % de la valeur de la soumission (par cautionnement, chèque visé ou garantie bancaire)
<b>Renseignements :</b>	cedric.duchesne@montreal.ca
<b>Documents :</b>	Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 8 mars 2022.
<b>Visites supervisées des lieux :</b>	S.O.

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7236 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Internet [www.seao.ca](http://www.seao.ca). Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du cahier des charges.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement au bureau de l'arrondissement immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

**FAIT** à Montréal, le 8 mars 2022

Le secrétaire d'arrondissement,  
Chantal Châteauvert